

# Demande d'aide financière pour des coûts additionnels



.....  
Veuillez utiliser ce formulaire pour consigner les coûts additionnels payés au cours de la période d'études ou de la période précédant les études. Des pièces justificatives doivent attester le paiement de tous les coûts inscrits sur ce formulaire.

Nom \_\_\_\_\_ N° de dossier \_\_\_\_\_

## COÛTS POUR LESQUELS UNE AIDE FINANCIÈRE POURRAIT ÊTRE ACCORDÉE

Veuillez fournir un montant et indiquer s'il s'agit d'un montant mensuel ou du montant total.

### Frais de logement et repas payés aux parents

Nous exigeons une preuve de paiement pour quatre mois consécutifs. Des chèques payés, \_\_\_\_\_ \$  
des reçus de paiement de loyer et des relevés bancaires sont des exemples de pièces  
justificatives acceptées.  MENSUEL  TOTAL

### Frais de transport quotidien

Quel est le nombre de kilomètres dans un sens? \_\_\_\_\_ Combien de fois faites-vous ce trajet par semaine? \_\_\_\_\_

### Dépenses médicales ou dentaires non assurées

Ces dépenses doivent avoir été payées et les reçus doivent être soumis. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

### Dépenses pour les soins de la vue

Ces dépenses doivent avoir été payées et les reçus doivent être soumis. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

### Dépenses de déménagement

Les reçus doivent être soumis. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

### Étudiants mariés qui déclarent des « dépenses liées à une résidence secondaire »

Des pièces justificatives doivent être soumises. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

### Frais de scolarité et de livres pour la session de printemps ou d'été payés au cours de la période précédant les études

Des preuves de paiement doivent être soumises. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

### Frais de scolarité et de livres additionnels payés au cours de la période d'études

Une preuve de paiement et, s'il y a lieu, une lettre d'autorisation doivent être soumises. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

### Pension alimentaire pour conjoint ou pour enfant

Une preuve de paiement doit être soumise. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

### Remboursement d'un prêt d'études canadien ou d'un prêt étudiant du gouvernement du Manitoba

Une preuve de paiement doit être soumise. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

### Coûts liés à un emploi

Doivent avoir été payés au cours de la période précédant les études. Une preuve de  
paiement doit être soumise. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

### Garde partagée des enfants

Une preuve du pourcentage du temps où les enfants vivront avec vous doit être soumise. \_\_\_\_\_ \$  
 MENSUEL  TOTAL

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

Tous les renseignements fournis à l'Aide aux étudiants du Manitoba pourraient faire l'objet d'une vérification.

L'Aide aux étudiants du Manitoba exige de recevoir tous les renseignements au plus tard 45 jours avant la fin de votre période d'études. Autrement, votre demande pourrait ne pas être traitée ou révisée. Après avoir reçu les renseignements exigés, l'Aide aux étudiants du Manitoba traitera votre demande. Veuillez noter que le traitement peut prendre jusqu'à cinq semaines et que les fonds ne peuvent pas être versés après la date de fin de votre période d'études.

**Si vous avez des questions ou si vous voulez des éclaircissements,  
veuillez communiquer avec l'Aide aux étudiants du Manitoba :**

**Winnipeg : 204 945-6321**

**Brandon : 204 726-6592**

**Sans frais (Canada et États-Unis) : 1 800 204-1685**